



TVA et culture

Les élus dénoncent un « transfert de charge »

La **Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture** assimile la hausse du taux réduit de TVA à « une nouvelle charge transférée ». Elle estime que les collectivités seront doublement touchées : sur leurs acquisitions de biens culturels et sur leurs politiques de soutien aux associations et aux librairies.